

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

lundi 8 décembre 2008

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Deux années d'un silence peureux et lâche des 3+1 évêques de la FSSPX face à la gravissime question de l'invalidité des sacres selon le nouveau rite conciliaire « œcuménique » (*Pontificalis Romani*, 1968)



Alors que cette question gravissime est de plus en plus débattue au sein du clergé de la FSSPX, le silence volontaire des évêques devient insupportable et accablant pour eux

Voici **déjà DEUX ANNEES révolues** que les 3+1 évêques de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - qui ont reçu chacun des mains de Mgr Marcel Lefebvre la Plénitude du Sacerdoce sacrificiel catholique authentique muni de sa *Potestas Ordinis* épiscopale intégrale et sacramentellement valide – opposent un silence obstiné manifestant de leur part un mépris de fer envers la **lettre ouverte TRÈS RESPECTUEUSE EN MÊME TEMPS QUE TRÈS LÉGITIME**¹ placée en en-tête de tous les messages du site *Virgo-Maria*, par laquelle - depuis le 10 Octobre 2006 en la Vigile de la Maternité de la Très Sainte Vierge Marie, Mère du Sacerdoce - nombre de fidèles catholiques de la Tradition et de la FSSPX les implorèrent respectueusement - AVANT MÊME D'ÉVOQUER la question de la « libération » de la Messe Tridentine – de s'exprimer publiquement sur

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

le problème DÉCISIF de la validité sacramentelle des ordinations et SURTOUT DES CONSÉCRATIONS ÉPISCOPALES conciliaires depuis le 18 juin 1968.

Déjà deux années d'un SILENCE VOLONTAIRE DE LEUR PART exprimant leur mépris de fer pour cette question publique respectueuse mais LÉGITIME, car engageant le SALUT ÉTERNEL DES FIDÈLES ET DE LEURS FAMILLES.

Ce silence méprisant et obstiné de deux années sur une question d'une telle importance ne saurait aucunement constituer un comportement digne de pasteurs catholiques authentiquement fidèles et réellement soucieux de paître le troupeau des âmes que leur a confiées Notre Seigneur Jésus Christ, vers leur SALUT ÉTERNEL.

CE NE FUT JAMAIS LE COMPORTEMENT DE Mgr LEFEBVRE, si soucieux du Salut éternel des âmes confiées à son épiscopat :

« Ces évêques conciliaires, dont tous les sacrements sont douteux » déclarait-il dans son sermon des sacres le 30 juin 1988, avant de sacrer Mgr Fellay.



Rappelons que dans cette lettre ouverte respectueuse les fidèles mentionnaient (citation de la lettre ouverte des fidèles aux Évêques) :

Vous savez que les Dominicains d'Avrillé, interprètes des positions théologiques officielles de la FSSPX, reconnaissent eux-mêmes sous la signature du Père Pierre-Marie o.p. (cf. *Sel de la Terre*, automne 2005, n°54, *le nouveau rituel de consécration épiscopale est-il valide ?*) que:

Citation du Sel de la Terre, automne 2005, n°54 :

Remarquons cependant que nous ne parlons que de la validité du nouveau rite, tel qu'il a été publié par le Vatican.

Nous ne parlons pas de la légitimité de cette réforme (était-il bon de supprimer le rite romain pour le remplacer par un rite oriental ?), ni de la validité des différentes traductions et

adaptations du rite officiel dans les divers cas particuliers : en raison du désordre généralisé, tant au niveau liturgique que dogmatique, on peut avoir de sérieuses raisons de douter de la validité de certaines consécrations épiscopales.

A l'occasion du sacre épiscopal de Mgr Daneels, évêque auxiliaire de Bruxelles, Mgr Lefebvre disait :

On a publié des petits livrets à l'occasion de ce sacre. Pour les prières publiques, voici ce qui était dit, et qui était répété par la foule : « Sois apôtre comme Pierre et Paul, sois apôtre comme le patron de cette paroisse, sois apôtre comme Gandhi, sois apôtre comme Luther, sois apôtre comme Luther King, sois apôtre comme Helder Camara, sois apôtre comme Romero... » Apôtre comme Luther, mais quelle intention ont les évêques lorsqu'ils consacrent cet évêque, Mgr Daneels ?

C'est effrayant... Est-ce que cet évêque est vraiment consacré ? On peut quand même en douter. Si c'est cela l'intention des consécrateurs, c'est inimaginable ! La situation est encore plus grave qu'on ne le croit

Il faudrait examiner chaque cas. Devant la difficulté de la chose, l'usage semble prévaloir chez les traditionalistes de réordonner sous condition les prêtres issus de l'Église conciliaire qui reviennent à la Tradition.

Fin de citation du Sel de la Terre, automne 2005, n°54.

Et de fait, vous savez que la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X réordonne *sub conditione* les « prêtres conciliaires » qui viennent à la rejoindre, de même qu'elle avait écarté l'« évêque conciliaire » philippin « Mgr » Lazo qui l'avait rejointe, de tout office sacramentel épiscopal, en particulier de l'administration du sacrement de la Confirmation, **marquant par là même qu'elle doutait de la validité sacramentelle de son sacre épiscopal conciliaire.**

Ce silence de plus de deux années de la part des 3+1 évêques sacrés par Mgr Lefebvre fait suite à **40 ans de silence sur l'étude de Ponticalis Romani promulgué le 18 juin 1968** par Montini-Paul VI, et à **12 années de silence opposé par Mgr Fellay à la lettre ouverte² que la religieuse anglophone Maureen Day lui avait adressée en 1995** en vue du centenaire l'année suivante de la Bulle *Apostolicae Curae* du Pape Léon XIII condamnant infailliblement et définitivement les Ordres Anglicans.

Les évêques sacrés par Mgr Lefebvre ont-ils le souci du salut des âmes **pour laisser ainsi, dans la plus grande indifférence, des âmes se perdre en recevant des mains de pseudo-« prêtres » conciliaires ou ralliés aux ordres « entièrement nuls et absolument vains » des sacrements invalides** au sein des milieux ralliés ou de l'église conciliaire ?

La fallacieuse pseudo-« démonstration » de la prétendue validité sacramentelle du nouveau rite conciliaire épiscopal « œcuménique » du Père Pierre-Marie de Kergorlay (Avrillé) a été en réalité recopiée étroitement de la fallacieuse « démonstration » elle-même des réformateurs liturgistes modernistes conciliaires du *Consilium*³ liturgique de 1968 (Dom Botte et le Père Lécuyer). Elle fait oublier que TOUTE la forme du rite épiscopal traditionnel latin de l'Église a été remplacée et entièrement « réinventée », puisque le texte du rite de l'Église latine a été remplacé par celui entièrement fabriqué, par Dom Botte à partir de petits fragments pseudépigraphiques épars issus de manuscrits rédigés en langues diverses et à diverses époques, d'une prétendue « Tradition apostolique » fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome⁴.

² http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-02-17-FR-Maureen_Day_Lettre_a_Mgr_Fellay_1995.pdf

³ http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-03_Intention-Bugnini.pdf

⁴ http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-12-28_Hippolyte_Denoyelle.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-07-04-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_1_Tradition_Apostolique.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-10-01_Faits_Nouveaux.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-07-04-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_1_Tradition_Apostolique.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-05-10-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_2_Montage_Avrille.pdf

[http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctificacommuniqués/communiqué_\(2007-04\)-avril/RORE_Communique-2007-03-31-Le_Canon_75_des_Orientaux_2.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctificacommuniqués/communiqué_(2007-04)-avril/RORE_Communique-2007-03-31-Le_Canon_75_des_Orientaux_2.pdf)

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-08-05-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_4_Les_Significations_heterodoxes_de_la_Forme_de_Montini_PaulVI_A.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-08-05-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_4_Les_Significations_heterodoxes_de_la_Forme_de_Montini_PaulVI_A.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-08-05-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_4_Les_Significations_heterodoxes_de_la_Forme_de_Montini_PaulVI_A.pdf



Une fallacieuse pseudo-« démonstration » signée par le Père Pierre-Marie de Kergorlay qui porte désormais sur l'habit dominicain d'Avrillé une tâche indélébile

Cette nouvelle forme sacramentelle essentielle, marquée d'une transivité néo-nestorienne hérétique plusieurs fois condamnée, fut entièrement inventée, dans des buts³ d'« œcuménisme » conciliaire par Dom Botte et le Père Lécuyer[2] du rite conciliaire de pseudo-« consécration » épiscopale. Elle est totalement nouvelle, et il n'existe aucune preuve historique – et pour causes - qu'elle ait été utilisée une seule fois dans un sens sacramentel par l'Église (www.rore-sanctifica.org).

Les évêques de la FSSPX croient-ils naïvement qu'au moment de comparaître devant le Juge Suprême, Notre Seigneur Jésus-Christ, **Celui-ci ne leur demandera pas de rendre des comptes de leur épiscopat et de leur silence assourdissant sur la transmission sur terre de Son propre Sacerdoce, et du salut des âmes qui leur auront été confiées**, alors qu'il s'agit du cœur même de l'objet statutaire de la FSSPX, l'œuvre de Sauvegarde du Sacerdoce Sacrificiel sacramentellement valide, fondée en 1970, voici bientôt 40 ans par Mgr Lefebvre ?

Continuons le bon combat

La Rédaction de Virgo-Maria,

En la fête de l'Immaculée Conception, 2008

© 2008 *virgo-maria.org*

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : la.redaction@virgo-maria.org

© 2008 *virgo-maria.org*